

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE SAINT AMANS SOULT

SEANCE DU 9 AVRIL 2025

L'an deux mille vingt-cinq le neuf avril à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances en mairie de SAINT AMANS SOULT sous la présidence de M. CROS Jérôme et après convocations régulièrement faites à domicile le 28 mars 2025.

Nombre de Membres :	19	En exercice :	19
Présents :	16	Votants :	19

Présents : Mrs - Mmes : CROS Jérôme - CARME Cédric - CANOVAS Françoise -- VISTE-ESTIEU Muriel - FABRE Claude - SEGUIER Christian -ALQUIER Jérémy - DURAND Julie -VIDAL Alain - GIMENO Nicole - NEGRE Magali - CATHALA-SUC Nicole - KESZNER Patricia - Francisco GIL COSTA - DURAND Anthony - BETEILLE Martine

Absent : /

Ont donné pouvoir : Delphine BERNARD à Magali NEGRE Xavier MAFFRE à Anthony DURAND
Thierry GAUBERT à Cédric CARME

Secrétaire de séance: Anthony DURAND

OBJET : CONVENTION AVEC L'ASSOCIATION « LA PETITE LOCO » POUR CONCOURS A TITRE GRATUIT

Suite à la convention signée entre l'association « la petite loco » et la commune de Saint Amans Soult pour les concours à titre gratuit qui sont opérés au niveau des locaux mis à disposition, le Conseil Municipal, après délibération,

DIT que les montants réalisés ont été pour l'année 2024 :

Locaux et entretien : 5 900 €

DIT que les montants prévus au budget sont pour l'année 2025 :

Locaux : 6000 €

Pour extrait conforme, à Saint Amans Soult le 9 avril 2025

Le secrétaire de séance : Anthony DURAND

Acte rendu exécutoire après dépôt en sous-préfecture et publication le 10 avril 2025

Le Maire

Jérôme CROS

